

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 mars 2024

### **Urgences du Centre hospitalier de Châteauroux : le maire et la directrice générale de l'ARS se félicitent des avancées, encouragent à continuer et prennent date**

Le maire de la ville de Châteauroux, président du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc a répondu cette semaine à l'invitation du président de la commission médicale d'établissement, et présidé, aux côtés de la directrice générale de l'ARS, une réunion d'échange avec les représentants de la CME ainsi que la directrice de l'hôpital.

Le maire a tenu à témoigner de sa reconnaissance à l'égard des professionnels de santé du Centre hospitalier, son intérêt et son soutien pour le développement et l'attractivité de l'établissement. Il a souligné son souhait, en tant que président du conseil de surveillance, que les réclamations des patients soient pleinement prises en compte et mobilisées pour progresser. Les médecins ont fait part de leur plein accord avec ces principes, admis les difficultés du service et du territoire de santé dans son ensemble. Ils ont également apporté des éléments d'analyse sur celles-ci et des éclairages sur des événements indésirables rapportés. Ils ont pu expliquer les mesures prises et celles en cours pour améliorer le parcours des patients au sein des urgences afin d'améliorer les délais et conditions d'attente.

La réunion a permis de constater que plusieurs demandes d'amélioration formulées par la directrice générale de l'ARS ont été déjà mises en œuvre ou sont programmées dans un délai court (règles relatives à la gestion des boxes, définition d'un circuit spécifique pour la traumatologie, aménagement d'un salon de sortie, information des patients et de leurs familles, programme de formation...). La directrice générale a confirmé le nécessaire mobilisation de l'ensemble du système de santé pour limiter les prolongations de durée de séjour des patients hospitalisés, génératrices de temps d'attente aux urgences (hospitalisation à domicile, transfert en services médicaux de soins de réadaptation, sortie en EHPAD pour les personnes dont le retour immédiat à domicile n'est pas envisageable). Elle a souligné l'intérêt d'associer des représentants de patients aux mesures d'aménagement du service.

A l'issue de cet échange, les médecins ont proposé qu'une visite du service soit organisée sous deux mois pour constater les améliorations concrètes qui auront été mises en œuvre. La directrice générale de l'ARS et le maire en ont accepté le principe. Ils font part de leur satisfaction quant aux modalités de traitement des difficultés et de leur confiance dans la capacité des équipes (soignantes, médicales, managériales) à se mobiliser en ce sens. Ils les en remercient chaleureusement.

#### **Contacts presse :**

**ARS Centre – Val de Loire :** Christophe LUGNOT-ALBRECHT, Directeur de Cabinet - Tél. : 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)

**Châteauroux Métropole :** Guillaume RAYMOND – Tél : 02 54 08 34 56 / [guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr](mailto:guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr)